

déclarations accablantes. Voilà pourquoi mon ami le député de Lanark et Renfrew (M. McBride) et moi signalons la chose à la Chambre.

J'aimerais compléter le tableau statistique dont je parlais tout à l'heure. Victoriaville, dans le Québec, est la première sur la liste des municipalités qui accusent le plus bas revenu au Canada, à l'ouest de la frontière du Nouveau-Brunswick. La ville de Saint-Hyacinthe est deuxième, Pembroke troisième, Midland quatrième, Moose Jaw cinquième, Granby (Québec) sixième, Drummondville septième, Saint-Jérôme huitième, Magog neuvième et Saint-Jean (Québec) dixième. Quelques-unes de ces collectivités, plus loin que Pembroke sur la liste, ont été classées comme régions désignées.

Les députés se souviendront qu'il y a trois mois, j'ai pris la parole pour critiquer l'attitude partielle de Radio-Canada à l'égard de l'industrie forestière dans la région du parc Algonquin, en Ontario. Beaucoup d'entre vous comprendront d'emblée pourquoi: l'industrie forestière est, en ce moment, un des bastions de l'emploi. Si l'on s'en prend à nous et que l'on exerce des pressions pour détruire, dans un moment creux notre industrie de base, qu'advient-il de toute la vallée du haut Outaouais? Il est temps, je pense, que chacun y mette du sien en vue d'attirer l'industrie dans l'Est de l'Ontario. Rappelons qu'en ce qui concerne l'établissement des traitements par zones pour la Fonction publique du Canada, la région de Pembroke, de Peta-wawa, de Chalk River et de Foymount se trouve entre North Bay et Ottawa et que, des trois régions en cause, c'est celle qui figure en dernière place, au bas de l'échelle des salaires. A mon avis, c'est un tort, car cela ne sert qu'à perpétuer des taux de salaire insuffisants et à ralentir la croissance économique.

Les gens, dans notre région, vont jusqu'à Kitchener pour trouver un emploi. C'est le député de Kitchener qui me disait, je crois, qu'il n'y a là qu'un pour cent de la main-d'œuvre en chômage. Nombreux sont ceux de la vallée du haut Outaouais qui se rendent à Kitchener, à Toronto, à Ottawa et à North Bay pour y trouver du travail. Cela vient à l'appui de l'argument invoqué par le député de Lanark et Renfrew, selon qui nous ne représentons pas des électeurs dénués d'initiative et de bonne volonté. Ces hommes et ces femmes se sont montrés capables d'effort. Les gens en quête d'emploi me harcèlent au téléphone, en fin de semaine. Certains d'entre eux ont une famille nombreuse. Il est déprimant, monsieur l'Orateur, de recevoir chez soi, le samedi matin, jusqu'à 20 appels téléphoniques et de ne trop savoir ce que l'on peut faire pour ces gens. Sans doute, pourrait-on s'en laver les mains et n'y plus penser

[M. Hopkins.]

mais moi, je ne le puis. En toute sincérité, tant que je serai, à la Chambre, le représentant d'une circonscription de la vallée de l'Outaouais, je combattrai le bon combat, quoi qu'il arrive pour la désignation et l'amélioration de cette région.

Mon honorable ami de Lanark et Renfrew a dit qu'il ne savait exactement à qui attribuer la responsabilité de la décision d'empêcher la désignation du comté de Renfrew. C'est ce genre de choses qu'on appelle un ballon politique. Je songeais sans doute à l'avenir lorsque, le 25 juin, dans un discours que j'ai prononcé ici à la Chambre au sujet d'une motion de l'opposition relative à la rénovation urbaine, j'ai fait la déclaration suivante. Je m'étais efforcé de démontrer que certaines de nos installations industrielles devraient être transférées des grandes régions urbaines dans de plus petites communautés, et cela dans tout le Canada—qu'il faudrait des stimulants financiers et autres pour promouvoir cette initiative qui contribuerait à freiner l'expansion trop rapide des centres urbains. Permettez-moi de vous citer un passage de mon discours du 25 juin dernier, tel qu'en fait foi le harsard à la page 10630:

• (5.40 p.m.)

Le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) a présenté un projet de loi dont l'effet serait de généraliser l'expansion économique au Canada. Que doit faire le ministre pour assurer le succès du programme? Il doit obtenir l'assentiment des provinces, autrement le gouvernement fédéral a les mains liées.

Lorsqu'on a annoncé la mesure, j'ai déclaré sans ambages lors d'une entrevue que, même si manifestement les fonctionnaires fédéraux et provinciaux avaient pris la décision, c'est le cabinet qui avait eu le dernier mot. En tant que député—et mes commettants sont du même avis que moi—le fait que des fonctionnaires provinciaux, et de fait certains fonctionnaires fédéraux, prennent des décisions aussi radicales et fondamentales pour les régions rurales et d'autres régions du Canada me donne la nausée. Je déclare catégoriquement que la bureaucratie doit à tout prix s'en remettre aux hommes politiques du soin d'élaborer les politiques nationales.

**Des voix:** Bravo!

**M. Bell:** Un autre va s'en aller.

**M. Hopkins:** Le député dit qu'un autre va s'en aller. En dépit de cette observation, j'ai une théorie sur la question. Je puis dire au député que même si je devais cesser d'être membre du parti libéral, je n'irais pas de l'autre côté de la Chambre.

**M. Peters:** Est-ce là une promesse? Nous n'aimons pas tous ces va-et-vient.